



tennis de table

Le Tennis de table, activité duelle de raquettes, connaît une participation croissante dans de nombreuses A.S.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Cette activité doit s'inscrire dans le respect de son identité, en préservant la notion d'équipe mixte d'A.S.

ORGANISATION GÉNÉRALE

A / PÔLE PROMOTION

Dans ce pôle, peuvent s'inscrire toutes les rencontres organisées localement sans finalité nationale, tels que Challenge du nombre, Challenge académique, inter-établissement par équipe de 4,5,6, ou plus, Championnat de double, de double mixte.

L'établissement inscrivant une équipe en élite doit obligatoirement faire participer des autres joueurs en pôle promotion ou en pôle compétition équipe d'établissement (suivant décision de la CMR en fonction des équipes engagées) (cela ne pourrait être mis que dans la LC).

B / PÔLE COMPÉTITION

Dans ce pôle s'inscrivent des rencontres débouchant sur les Championnats de France d'équipes d'A.S. de Lycées et Collèges.

Un licencié ne peut participer qu'à un seul championnat, soit Etablissement, soit Excellence.

Championnat de France UNSS Équipe d'établissement

Réservé exclusivement aux joueurs jamais classés FFTT (Depuis Janvier 2002).

	Collèges	Lycées
CATÉGORIES D'ÂGE ET DE SEXE	BG BF, MG MF, CG CF.	MG MF, CG CF, JG JF, SG SF.
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Equipe mixte de 5 dont 1 jeune officiel certifié + 1 remplaçant éventuel maximum. Le nombre de cadet dans l'équipe est limité à 1.	Equipe mixte de 5 dont 1 jeune officiel certifié + 1 remplaçant éventuel maximum. Le nombre de senior dans l'équipe est limité à 1.
JEUNE OFFICIEL	Niveau académique : le ou les JO font partie de l'équipe et peut ou peuvent devenir joueurs à condition que l'équipe puisse mettre en permanence à disposition du juge arbitre, un autre arbitre certifié de même niveau, appartenant à l'équipe. Si l'arbitre est manquant l'équipe ne participe pas.	
RÈGLEMENT	Le règlement en vigueur est le règlement fédéral F.F.T.T.	
FORMULE	5 parties : 1 Double, Simple Filles, 2 Simples, 1 Double mixte. En poule : toutes les parties sont jouées. En tableau : arrêt au score acquis : partie en 3 manches gagnantes (11 points).	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Les équipes championnes d'académie (lycée et collège) sont qualifiées pour les Championnats de France.	
NOMBRE D'ÉQUIPES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	Collèges : 32 équipes - Lycées : 32 équipes. Dans chaque championnat une place est réservée aux DOM-TOM et 4 places au sport intégré.	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France U.N.S.S. Collèges.	Champion de France U.N.S.S. Lycées.

Championnat de France UNSS Excellence

Open (ouvert à tous).

	Collèges	Lycées
CATÉGORIES D'ÂGE ET DE SEXE	BG BF, MG MF, CG CF.	MG MF, CG CF, JG JF, SG SF.
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Equipe mixte de 5 dont 1 jeune officiel certifié + 1 remplaçant éventuel maximum. Le nombre de cadet dans l'équipe est limité à 1.	Equipe mixte de 5 dont 1 jeune officiel certifié + 1 remplaçant éventuel maximum. Le nombre de senior dans l'équipe est limité à 1.
JEUNE OFFICIEL	Niveau académique : le ou les JO font partie de l'équipe et peut ou peuvent devenir joueur à condition que l'équipe puisse mettre en permanence à disposition du juge arbitre, un autre arbitre certifié de même niveau, appartenant à l'équipe. Si l'arbitre est manquant l'équipe ne participe pas.	
RÈGLEMENT	Le règlement en vigueur est le règlement fédéral F.F.T.T.	
FORMULE	5 parties : 1 Double, 1 Simple Filles, 2 Simples, 1 Double mixte. En poule : toutes les parties sont jouées. En tableau : arrêt au score acquis : partie en 3 manches gagnantes (11 points).	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Les équipes championnes d'académie (lycée - collège) sont qualifiées pour les Championnats de France Plus les seconds des académies classées dans les 5 premières du championnat de l'année précédente.	
NOMBRE D'ÉQUIPES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	Collèges : 32 équipes - Lycées : 32 équipes. Dans chaque championnat une place est réservée aux DOM-TOM.	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France U.N.S.S. Excellence Collèges.	Champion de France U.N.S.S. Excellence Lycées.

C/ PÔLE RESPONSABILISATION

Chaque équipe doit fournir un jeune arbitre de niveau académique de son établissement, pour le Championnat de France. Pour la formation de jeunes arbitres chaque région devra se mettre en relation avec l'Institut Régional des Cadres de la Fédération Française de Tennis de Table.

NIVEAU DÉPARTEMENTAL

RÔLES	COMPÉTENCES	PRÉCISIONS - ATTENDUS
ARBITRE	<ul style="list-style-type: none"> Énoncer les règles de base : point gagné, point perdu, ordre de service, comptage des points. Faire respecter la tenue. Annoncer le score à voix haute. 	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les règles « fantaisistes » d'arbitrage des règles du Tennis de table (se référer au TT en 8 règles). Étudier le mémento du jeune arbitre. Suivre la formation d'animateur en arbitrage.
PROTOCOLE DE CERTIFICATION	PROTOCOLE : Arbitrer le plus grand nombre de parties.	ÉVALUATION : Par le professeur d'EPS préparation à l'examen d'arbitrage.
ARBITRE	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un marqueur. Être capable de remplir une fiche de partie. Rester impartial. 	<ul style="list-style-type: none"> Arbitrer debout en double pour bien juger les services. Interrompre l'échange et faire remettre la balle en cas de gêne (2 balles dans l'aire de jeu).
PROTOCOLE DE CERTIFICATION	PROTOCOLE : 2 journées officiées (district y compris). 5 parties minimum par journées.	ÉVALUATION : Par le délégué départemental ou son représentant et toute personne possédant son diplôme fédéral d'arbitrage. Obtenir 11 à 13 points sur un questionnaire de 20 questions.

NIVEAU ACADÉMIQUE

RÔLES	COMPÉTENCES	PRÉCISIONS - ATTENDUS
ARBITRE	<ul style="list-style-type: none"> Connaître parfaitement les règles. Être capable de diriger une partie. Faire respecter les règles. Être capable d'expliquer. • Être capable de sanctionner. 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à la tenue et à la conformité du matériel. Remplir correctement une fiche de partie, une feuille de poule. Connaître la signification des différents cartons et leur application. Contrôler les périodes de repos. • Utiliser le vocabulaire approprié.
PROTOCOLE DE CERTIFICATION	PROTOCOLE : Arbitrer 2 séances académiques avec 5 parties minimum. ÉVALUATION : Par le responsable UNSS et le juge arbitre fédéral de l'épreuve ou son représentant.	Questionnaire proposé par la commission fédérale d'arbitrage FFTT (30 questions). ÉQUIVALENCE : arbitre fédéral théorique (la partie pratique devant se passer en milieu fédéral).

NIVEAU NATIONAL

RÔLES	COMPÉTENCES	PRÉCISIONS - ATTENDUS
ARBITRE	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de maîtriser son aire de jeu (joueurs et entraîneurs). Diriger effectivement le jeu : connaissance des différents choix possibles en début de partie, respect des règles de service, chronométrage. Faire preuve d'autorité auprès des joueurs, des entraîneurs. Être capable de prendre des décisions avec justesse, impartialité et promptitude. 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la tenue de la compétition : matériel spécifique, dossards, fiche de partie complétée ramenée rapidement au juge arbitre. Savoir lire un plan d'arbitrage. Avoir une tenue d'arbitre conforme (couleur foncée, chaussures de sport). Savoir travailler en équipe avec un arbitre adjoint. Veiller au matériel.
PROTOCOLE DE CERTIFICATION	PROTOCOLE : Être déjà niveau académique. Questionnaire partie théorique avant le Championnat de France. Pratique passée pendant le Championnat de France.	ÉVALUATION : Par la Commission mixte nationale un juge arbitre fédéral. Questionnaire proposé par le directeur des arbitres formateur fédéral (30 questions). ÉQUIVALENCE : arbitre fédéral théorique (la partie pratique devant se passer en milieu fédéral).